

**Rapport de la commission des sports chargée d'examiner la motion du 1<sup>er</sup> novembre 2022 de M<sup>mes</sup> et MM. Livia Zbinden, Monica Granda, Corinne Bonnet-Mérier, Christian Zaugg, Gazi Sahin, Maryelle Budry, Brigitte Studer, Ahmed Jama, Joëlle Bertossa et Oriana Brücker: «Pour l'ouverture des salles de gymnastique des écoles primaires de la Ville de Genève pendant les périodes de vacances scolaires».**

20 mars 2023

**Rapport de M. Timothée Fontolliet.**

Cette motion a été renvoyée à la commission des sports lors de la séance plénière du 2 novembre 2022. La commission s'est réunie le 17 novembre 2022 et le 12 janvier 2023 sous la présidence de M. Christo Ivanov. Les notes des séances ont été prises par M. Nicolas Nicastro, que le rapporteur remercie chaleureusement.

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que la pratique régulière d'un sport contribue à la bonne santé des êtres humains;
- que certains sports, tels que le football, le volley-ball, le basket-ball notamment, requièrent des espaces suffisamment grands pour leur pratique;
- que la période hivernale restreint fortement la pratique de tels sports en extérieur;
- que bon nombre de salles de gymnastique des écoles primaires de la Ville de Genève disposent de terrains aux normes pour la pratique desdits sports et qu'ils sont déjà à la disposition des habitant-e-s, clubs sportifs et associations pendant les périodes scolaires (en dehors des périodes de cours);
- que ces salles sont fermées pendant toutes les vacances scolaires, ce qui constitue une perte certaine pour les associations, les clubs sportifs et les jeunes pratiquant leurs sports dans les salles des écoles primaires de la Ville de Genève;
- que pour les jeunes adultes les périodes de vacances correspondent souvent à des périodes de révisions d'examens et de fortes pressions, périodes pendant lesquelles pratiquer un sport permettrait d'évacuer lesdites pressions, de

maintenir un bon niveau de concentration et de garder une bonne condition physique;

- que l'ouverture des salles de gymnastique des écoles primaires de la Ville de Genève pendant les vacances scolaires désengorgerait certains espaces sportifs déjà très investis et encouragerait de manière générale la pratique sportive;
- qu'il est important de mettre à disposition ces salles au plus vite, en particulier avec les vacances d'hiver et de février approchant à grands pas,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de lancer un projet pilote d'ouverture de salles de gymnastique des écoles primaires de la Ville de Genève pendant les périodes de vacances scolaires aux différentes institutions ayant déjà des créneaux pendant l'année scolaire en cours, à savoir clubs sportifs, associations et travailleurs sociaux hors murs du Service de la jeunesse qui accompagnent la jeunesse dans la pratique de différents sports;
- de mettre en place un système de suppléance ou de contrats à durée déterminée pour le remplacement des concierges desdites salles de sport pendant les périodes de vacances scolaires;
- de prendre langue avec le Canton de Genève pour que ce dernier fasse de même au niveau des salles de sports dépendant du Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse sur le territoire de la Ville de Genève.

## **Séance du 17 novembre 2022**

### *Audition de M<sup>me</sup> Livia Zbinden, motionnaire*

M<sup>me</sup> Zbinden explique que cette motion est simple à mettre en place et répond à un besoin. La motionnaire commence par expliquer les besoins (ce qui nécessiterait la mise en œuvre ou pas de cette motion): ouvrir les salles de gym pendant les périodes de vacances scolaires est assez simple à faire, car les salles de gym des écoles sont déjà faites, donc cela ne nécessite pas de construction ou d'aménagement particulier. Au niveau de l'encadrement social dont on pourrait avoir besoin dans les salles, celui-ci n'existe pas non plus. Car les salles des écoles primaires sont déjà utilisées actuellement par des associations ou des clubs sportifs pour différentes activités. Actuellement, dans les salles de l'école primaire de la Ville de Genève, tout comme dans certaines salles du canton sur la commune de Genève, on met à disposition les salles mais il n'y a pas d'encadrement particulier, les groupes qui viennent sur place s'autogèrent. Parmi les utilisateurs de ces salles de gym, mis à part les associations et les clubs sportifs, il y a également des

travailleurs sociaux hors murs, qui viennent ouvrir des salles pour les jeunes (qui peuvent ensuite pratiquer leur sport).

M<sup>me</sup> Zbinden continue en expliquant que l'idée est donc de prendre l'existant – une utilisation est déjà existante en cours d'année – et de proposer cette prestation tout au long de l'année. C'est important à plus d'un titre, car pendant les vacances d'hiver tout le monde mange beaucoup, donc les gens ont besoin de continuer à faire du sport. De plus, les périodes de fermetures et de vacances scolaires correspondent pour beaucoup de jeunes à des périodes d'exams. Il y a donc du stress et d'autres facteurs qui s'accumulent et qui sont lourds à porter. Raison pour laquelle il est intéressant d'ouvrir les salles de gym pendant les vacances d'hiver et d'été, notamment aux jeunes et à des personnes qui auraient certains types de pressions et qui auraient besoin de continuer à pratiquer une activité.

C'est aussi encourageant de se dire que l'on a accès à plein de prestations sportives en ville tout au long de l'année. Pourquoi les clubs auraient le droit de venir à certains moments et d'autres non? Des villes comme celle de Lausanne proposent un projet où ils ouvrent leurs salles de gym à la jeunesse pendant les week-ends. Donc il existe des systèmes où l'on ouvre les salles de gym en dehors des créneaux en semaine.

De plus, actuellement, il n'y a pas de terrains extérieurs couverts en ville. Donc quand il pleut, on ne peut pas faire de sport. C'est donc une opportunité pendant les vacances d'été de dire aux jeunes et à toutes les personnes qui pratiquent du sport qu'ils ont un espace disponible et gratuit (en général, les clubs payent une cotisation à l'année). Cela encourage les gens, qui n'ont pas forcément d'argent à mettre dans des activités plus coûteuses, à faire du sport.

M<sup>me</sup> Zbinden termine en disant que, pour toutes les raisons qu'elle a évoquées, c'est important que ce projet, très simple à mettre en place, se concrétise.

Un commissaire aimerait comprendre qui se chargera du nettoyage de ces salles, car, généralement, pendant les vacances scolaires, les concierges prennent aussi des vacances.

M<sup>me</sup> Zbinden explique que l'idée est d'organiser un système de suppléants. Plusieurs modalités de pratique de ce système de suppléants sont possibles, comme la possibilité de former des jeunes à la fonction de nettoyage de salle. La Ville de Lausanne, qui ouvre ses salles le week-end, pourrait donner des idées en ce sens, car les concierges ne travaillent pas sept jours sur sept. Donc l'idée n'est pas de surcharger les concierges, mais de trouver des modalités assez simples à mettre en place pendant les vacances scolaires. Plusieurs petits jobs et des jobs à durée déterminée sont imaginables, notamment avec des gens sans emploi ou des jeunes pour remplir ces fonctions.

Le même commissaire rebondit en disant que le nettoyage d'une salle de sport n'est pas compliqué. Il demande donc à M<sup>me</sup> Zbinden si la venue d'une société privée dans certains cas serait envisageable, notamment parce que celle-ci pourrait fermer les salles en partant.

M<sup>me</sup> Zbinden répond que c'est envisageable.

Une commissaire mentionne que, d'après elle, les écoles des Eaux-Vives sont accessibles les week-ends et parfois pendant les vacances pour certains clubs. Elle demande donc à M<sup>me</sup> Zbinden pourquoi ce n'est pas le cas pour les autres écoles. Elle aimerait également comprendre si c'est un règlement qui interdit l'ouverture des salles en dehors de la semaine.

M<sup>me</sup> Zbinden lui répond que sur le planning de la majorité des écoles, il est écrit que celles-ci sont fermées pendant les périodes de vacances scolaires. Il peut y avoir des dérogations particulières, mais en principe, pendant les vacances scolaires, les salles sont fermées.

Cette même commissaire demande si M<sup>me</sup> Zbinden a vérifié cela pour toutes les écoles.

M<sup>me</sup> Zbinden lui répond qu'elle s'est renseignée sur certaines écoles dans lesquelles elle sait que les créneaux sont fermés pendant les vacances mais ne l'a pas fait pour l'ensemble des établissements. Elle ajoute qu'il est certain, au niveau du canton, que les salles ferment pendant les vacances scolaires. Cela lui paraîtrait bizarre qu'un système à deux vitesses existe. À sa connaissance, nombre d'entre elles sont fermées.

La même commissaire explique qu'elle était sceptique car, à sa connaissance, certaines sont ouvertes pendant ces périodes. Elle continue en disant que ce qui sera compliqué, concernant le projet, c'est qu'il existe déjà une pression sur les clubs sportifs, ceux-ci étant principalement animés par des bénévoles. Elle demande donc à M<sup>me</sup> Zbinden si ces périodes devraient être remplies par des clubs déjà existants ou par des clubs qui feraient des activités seulement à ce moment-là (car les clubs déjà existants auraient également besoin de vacances).

M<sup>me</sup> Zbinden répond que ce ne sera pas une obligation. La majorité des clubs sont des gens qui viennent faire du sport, il n'y a pas forcément cette organisation bénévole où l'on ferait porter un poids à des bénévoles qui ne l'auraient pas demandé. L'idée n'est pas d'obliger les gens à venir, mais de leur laisser cette possibilité.

Un commissaire remercie M<sup>me</sup> Zbinden pour cette proposition qui permet de mutualiser les infrastructures existantes, ce vers quoi on devrait se diriger en priorité. Il demande à M<sup>me</sup> Zbinden si elle sait comment se passe la coopération avec les associations (ou les institutions) qui utilisent ces salles de gym.

M<sup>me</sup> Zbinden répond que c'est payant, avec un système de pré-réservation sur un site au niveau du Canton. Elle dit qu'elle ne sait pas comment cela se passe au niveau des écoles primaires.

Un commissaire explique que l'accès aux salles dans les écoles primaires est gratuit.

M<sup>me</sup> Zbinden rebondit en disant qu'elle pense que c'est gratuit pour les associations, mais payant pour les habitants selon les demandes.

Le même commissaire confirme en ajoutant que les habitants doivent payer une petite somme.

Le commissaire ayant posé la question mentionnée qu'il serait intéressant d'auditionner le département concerné sur cette question.

M<sup>me</sup> Zbinden précise que les moments vraiment importants sont les moments de grandes fermetures, comme les grandes vacances d'été et d'hiver, ou même de Pâques. Des projets ponctuels dans des écoles primaires, pour qu'elles soient ouvertes de temps en temps, ont peut-être déjà été mis en place, mais ce n'est pas une pratique courante. L'idée est d'aller vers ce côté systématique: laisser ces salles ouvertes sans obligations, à l'image des piscines durant les vacances d'été.

### *Discussion*

Le président explique qu'il a fait passer une motion qui a été amendée en commission mais qui doit passer aux extraits. Cette motion porte sur la même thématique, pour les salles des cycles d'orientation et des collèges. Cela a été accepté. Il explique que c'est pour cette raison qu'il a déposé au Grand Conseil et à la Ville. Cette motion est passée au niveau du Canton.

Le président propose de regrouper les deux textes. Il n'y a pas besoin de refaire des auditions qui ont déjà été faites, sauf si certains souhaitent une audition.

Un commissaire exprime être en faveur du vote sur cet objet ce soir, car le sujet a déjà été travaillé.

Le président dit qu'il aurait fallu voter sur les deux textes et pas sur un seul. Le vote, sur les deux textes, est donc reporté au 8 décembre.

## **Séance du 12 janvier 2023**

### *Vote*

Le président propose de voter sur la motion M-1739, qui est acceptée à l'unanimité, soit par 13 oui (1 MCG, 3 PLR, 2 LC, 3 Ve, 2 S, 1 EàG, 1 UDC).